



Unitaire 11

Bimestriel N°100 Février-Mars 2012 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Présidentielles : se faire entendre !

Déposé le 15/03/2012

Oui, la FSU doit se faire entendre encore davantage, porter dans le débat public, dans le débat politique, et auprès des candidats, sur le dossier de la Fonction Publique comme sur celui de l'Éducation Nationale, ses exigences et son projet, les valeurs qu'elle entend voir défendre et renforcer, et les principes qu'elle entend voir mettre en oeuvre.

Face aux attaques incessantes, la FSU a su construire des mobilisations massives et mener des campagnes d'opinion intenses qui ont permis d'obtenir un soutien majoritaire de l'opinion. Nous avons réussi à mettre à de multiples reprises le gouvernement en difficulté, tout en portant la question du Service Public et de son avenir au premier plan du débat public. C'est d'ailleurs pourquoi un des thèmes majeurs du débat politique actuel est centré sur l'École. Ce n'est donc pas le moment de ralentir le rythme !

En effet, dans un contexte de crise économique et sociale, l'éducation, la formation et la recherche sont des investissements indispensables pour l'avenir des jeunes afin de répondre aux besoins de notre société. Face aux inégalités et à l'échec scolaire, plus que jamais l'École publique doit retrouver son rôle d'ascenseur social qu'elle n'aurait jamais du cesser d'être.

Or, la politique éducative menée ces 5 dernières années a conduit à une impasse : ses choix budgétaires, ses « réformes » successives ont affaibli délibérément le service public d'éducation.

Elle marque un renoncement à une réelle ambition pour tous les jeunes, notamment ceux des milieux les plus défavorisés. Et ce ne sont pas les internats d'excellence, qui concernent peu d'élèves, qui peuvent répondre à cette ambition. La FSU demande que soient suspendues les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2012, que soit engagée une autre politique éducative qui assure réellement la réussite de tous.

Il est temps d'en finir avec l'idéologie libérale actuellement au pouvoir et enfin rompre avec cette politique et ces choix budgétaires dévastateurs pour les usagers et les agents des services publics.

Philippe DECHAUD



Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la
Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Déclaration FSU au CTSD du 5 mars 2012.
- 3- Mobilisation à la Mairie de Leucate.
- 4- 29 février : contre les plans d'austérité. La FSU 11 à Paris le 31 janvier.
- 5- Communiqué du Snes Jules Fil. RESF. En bref...
- 6- Stage Sdu-Clias : trop de gestion tue le social... Local FSU à Narbonne.
- 7- La crise et le MES, mécanisme européen de stabilité.
- 8- CDFN : rajeunir les idées sur la Retraite... Conférence-débat sur la dette.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Déclaration de la FSU 11 - CTSD du 05 mars 2012

Le contexte dans lequel les représentants des personnels ont été contraints de préparer ce CTSD, nous oblige à dénoncer en préambule, les délais de réception des documents préparatoires ! Les règles négociées lors du GT et arrêtées lors de l'approbation du règlement intérieur en CTSD le 24 janvier ont déjà volé en éclats. Bref, sitôt les articles 6 et 23 approuvés, sitôt contournés ! Sauf à penser que les représentants des personnels que nous sommes n'ont qu'à s'accommoder du temps insignifiant qui leur est laissé pour travailler à la préparation de cette instance, permettez nous de nous interroger sur les motivations de telles décisions. En programmant ce CTSD 9 jours avant le CTA, la cause était entendue. Certes comme la nouvelle réglementation vous l'impose, vous avez sans doute gardé un laps de temps suffisant pour être en mesure de réunir à nouveau un CTSD en cas de vote à l'unanimité contre vos propositions. Si ce calendrier a sa propre logique, la pression qu'il impose aux différents personnels impliqués dans le travail de préparation de rentrée, le non-respect du règlement intérieur de cette instance et l'impossibilité faite aux élus des personnels de travailler collectivement et en lien avec leurs mandants n'est pas acceptable. Quel regard porte toutefois la FSU après avoir réalisé une analyse express des données... sans doute déjà caduques pour certaines d'entre-elles ?

Monsieur le Directeur Académique, alors que +2 ETP vous ont été attribués lors du CTA et que + 55 HP ont été ventilées dans les collèges et Segpa, à la fois lors du CTSD du 24/01 et lors des ajustements de DHG attribués depuis cette date pour l'enseignement FLE, la création de classes au collège de la Nadière, Cité, et de moyens ciblés pour le projet pédagogique spécifique mis en place au collège Joseph Anglade, pourquoi 3 postes seront malgré tout fermés à la rentrée prochaine (27 suppressions pour 24 créations) ? Il est encore temps de rétablir l'équilibre. Pour la FSU, la rentrée 2012 s'effectuera sous le signe de la triple peine pour les usagers du second degré - collèges de notre département : plus d'élèves par classe - moins d'enseignants - encore davantage d'enseignants en situation de précarité (contractuels).

Après la période « HSA contre EMPLOIS », une autre machine à envoyer les postes « à la casse » s'est mise en marche : Celle-ci fonctionne en 2 temps puisqu'elle procède d'abord au découpage de postes implantés à titre définitif en établissement ... pour les recycler en BMP. En effet, pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre et le volume horaire des BMP sont en augmentation lors de la phase de préparation de rentrée. 39 blocs représentant 246,5 heures à ce jour. Mais quel sera le volume réel de ces heures-postes-années à pourvoir lors des 2 phases d'ajustement ou en urgence début septembre ? Car si 40 BMP représentant 234 HP étaient prévus à la même époque il y a un an, c'est en réalité 78 BMP représentant 405 HP qui ont dû être pourvus à la rentrée 2011 (cf : document IA-11 - CTPD du 07 septembre 2011). Compte tenu des éléments portés à notre connaissance lors du CTPD du 07 septembre le passage de ce volume de 234 heures à 405 heures est d'ailleurs très surprenant et nécessite quelques explications.

Mais tous ces blocs seront pourvus par qui ? Une fois les quelques TZR rescapés du siphonage des

ZR, affectés en AJU-AFA sur les postes restés vacants après le mouvement INTRA, sur BMP ou en suppléance, le recrutement des contractuels devient incontournable. Au 01 mars 2012, 65 des 1300 personnels actuellement sous contrat dans l'académie (cf : source SCPE du 01/03/2012) enseignent dans les collèges et Segpa de notre département. Malgré le recrutement massif de ces personnels, combien de classes attendent encore un enseignant ? Devant la situation du remplacement qui ne cesse de se dégrader et la difficulté de pourvoir les BMP et même des postes définitifs par des personnels qualifiés et titulaires, la FSU renouvelle sa demande d'une augmentation sensible des postes aux concours de recrutement 2012. Elle continuera à intervenir pour que des mesures d'urgence soient prises et qu'un collectif budgétaire soit voté dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire.

Monsieur le Directeur Académique, puisque les + 55 HP ventilées n'ont pas eu les effets escomptés sur la balance des postes, nous espérons qu'elles puissent contribuer à la réduction du nombre de postes sur 2 ou 3 établissements. Là encore il n'en est rien ! Alors que 80 postes partagés étaient prévus lors de la phase de préparation de rentrée 2011, au final 100 postes à service partagé ont été réellement implantés à la rentrée 2011. Problème : 102 sont déjà prévus à ce jour, combien à la rentrée 2012 ? Face à cette pénurie en HP, de nombreux personnels ont recours au temps partiel pour esquiver momentanément une dégradation de leur condition d'affectation et de travail. Est-ce encore une fois aux personnels de payer au prix fort les effets de choix idéologiques et budgétaires contestables de ce gouvernement ?

Enfin, Monsieur le Directeur Académique, il y a un an, lors de cette même instance, à l'issue du débat sur le refus de certains chefs d'établissement de mettre au vote la répartition des moyens, vous aviez rappelé que le conseil d'administration est souverain et que seuls les établissements « décident » de la répartition de la DHG. Or à ce jour, et à notre connaissance les CA des collèges des Fontanilles, de Sigean, de Coursan, de Jules Verne n'ont, soit pas encore été consultés sur la proposition de ventilation de la DHG, soit pas terminé totalement le processus de consultation. La FSU déplore cette année encore que le chef d'établissement puisse déroger à la consultation du CA sur la, ou les, propositions de ventilation des moyens dans le cadre du calendrier prescrit.

La FSU appelle tous les défenseurs du service public d'éducation à résister pour imposer l'arrêt des suppressions de postes, une autre politique éducative, concevoir une autre façon de traiter les personnels du second degré et leurs métiers, travailler à la réussite de tous les élèves. C'est pour cela que la FSU continue d'œuvrer pour initier des mobilisations les plus larges possibles sans oublier de dénoncer au quotidien auprès des usagers et des responsables politiques de tous bords les effets des choix idéologiques mis en œuvre depuis des années, leurs traductions budgétaires calamiteuses pour les personnels et les élèves et la mise en place insidieuse d'une gouvernance de type libérale au sein du système éducatif.

SduClas-FSU

Mobilisation à la mairie de Leucate

Les membres représentants du personnel FSU Territoriaux au C.T.P. de la mairie de Leucate communiquent.

Depuis quelques jours maintenant, vous avez pu voir dans la presse le ras le bol des employés territoriaux de Leucate. Nous souhaiterions vous expliquer les raisons de cette colère et vous faire comprendre que notre situation n'est pas si enviable que semble penser et essayer de faire croire Monsieur le Maire.

Le Maire, sous prétexte de crise, met en place un plan de rigueur visant à faire des économies sur le dos des petits employés. Il espère, en annualisant le temps de travail, diminuant les congés et supprimant les RTT... faire une économie de 70 000 €. Mais n'y a-t-il rien d'autre à faire pour économiser que de taper encore une fois sur le personnel ? Ce personnel qui assure depuis longtemps un service 7 jours sur 7 avec un système de récupérations qui ne coûtait rien à la collectivité donc rien au contribuable, qui n'a jamais rechigné à travailler les dimanches et jours fériés, qui est efficace tout au long de l'année et qui a toujours répondu présent, notamment lors d'intempéries afin d'aider et de rendre service à la population.

Le service public a besoin de personnel dont la qualification soit reconnue et non des salariés interchangeables et corvéables à merci (le management du personnel à Leucate n'est fait que de sournoises pressions pour ne pas dire de menaces, quand il ne s'agit pas de représailles avec des changements d'horaires, de services ou de fonction aussi soudains que fréquents) ; de stabilité et non de précarité (multiples contrats visant à maintenir les personnes dans des situations précaires) ; de sens des responsabilités et non de docilité, d'indépendance et non de soumission. Comment gérer du personnel quand le service « ressources humaines » se résume à un agent et un autocollant sur une porte ? Pourquoi pousser les agents à prendre des RTT ou des congés payés afin de subir une intervention chirurgicale, de suivre des soins parfois lourds ? Certains agents refusent de suivre l'avis de leur médecin et reprennent le travail, avec les risques que cela peut entraîner pour leur santé, leur sécurité et celle des autres agents. Doit-on choisir entre notre santé et notre porte-monnaie, ce que le Maire nous pousse à faire.

Monsieur le Maire se targue de gérer une Mairie où les employés ont le meilleur statut de l'Aude avec, entre nous soit dit, une gestion dont le taux d'endettement atteint des sommets. Il est vrai que nous avons un régime indemnitaire, mais il faut aussi comprendre que ceux-ci sont très vite supprimés, lors d'absence maladie, par exemple :

- jour d'absence : 550 € de moins sur l'année.
- 5 jours d'absence : 10 % du régime indemnitaire retenu pendant un mois (en plus de la 1^{ère} sanction).
- 10 jours d'absence : 10 % du régime indemnitaire retenu pendant 2 mois et ainsi de suite....

Ainsi, un agent victime d'un accident de la vie, absent un peu moins de 3 mois, subit une double peine : celle de la détresse physique et celle de la détresse financière avec une sanction qu'il subira également l'année suivante.

Voici quelques nombreux « avantages » du quotidien de la vie d'un agent de la collectivité.

Nous réaffirmons que le statut des fonctionnaires est là pour garantir à tous les usagers la défense d'un intérêt général. Nous réaffirmons que le personnel territorial est là pour rendre des services à la population. Ce sont des personnes compétentes, qualifiées et volontaires.

Nous vous demandons d'être solidaires afin que le service public à Leucate ne soit pas mis à mal. Les agents territoriaux sont les fourmis travailleuses de la commune.

Qui est la cigale qui dépense sans compter ?

La FSU Territoriaux à déposé un préavis de grève « illimité » à compter du 12 mars et prévu un débrayage pour la journée du 13 mars avec une information à la population, distribution de tract et pique-nique géant sur la place de la mairie. Le personnel est majoritairement très mobilisé, d'autres actions sont à prévoir si l'employeur ne veut pas reculer...

Le Mercredi 29 février, contre les plans d'austérité en Europe !

A l'appel de CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, 400 manifestants se sont retrouvés devant la Médiathèque à Narbonne et 300 au Portail des Jacobins à Carcassonne.

En Europe, le chômage frappe un grand nombre de salariés, particulièrement les jeunes et les femmes. De très nombreux salariés voient leur pouvoir d'achat fortement amputé. Les inégalités se creusent.

En France, la situation de l'emploi continue de se dégrader, l'augmentation de la TVA ne fera qu'aggraver les inégalités.

Face à ces situations économiques et sociales qui se dégradent et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen. Dans ce cadre, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se mobiliseront partout en France pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Les mesures d'austérité ne sont pas la réponse à la crise, au contraire, elles produisent d'énormes dégâts sociaux. On ne peut pas continuer à imposer des mesures qui ne marchent pas, qui enfoncent les pays dans la crise et appauvrissent de plus en plus de salariés, chômeurs et retraités.

Le projet de traité, élaboré sans véritable débat démocratique, qui sera à l'ordre du jour du Sommet européen de mars 2012 renforcera l'austérité. Son principal objectif est de réduire au maximum les déficits publics quels qu'en soient les impacts sociaux. Il ne relancerait pas la croissance et ne résoudrait pas la crise de la dette souveraine.

Le besoin de gouvernance économique est utilisé dans beaucoup de pays pour justifier la mise en cause des systèmes de relations sociales et de négociations collectives, pour imposer une pression à la baisse sur les salaires, pour affaiblir la protection sociale, le droit de grève et privatiser les services publics.

Parce qu'il est contraire à l'Europe sociale que nous voulons, avec la CES, nous nous opposons à ce projet de traité. Nous avons besoin d'une nouvelle politique monétaire économique et sociale dans le cadre d'une gouvernance économique forte de la zone euro qui donne priorité aux politiques en faveur de la création d'emplois de qualité.

Pour une Europe sociale fondée sur la solidarité, la justice et la cohésion sociale, les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA s'engagent dans cette mobilisation en y impliquant largement tous les salariés, partout dans les entreprises et les administrations. Elles appellent à faire du 29 février une puissante journée d'actions passant notamment par des rassemblements et des manifestations interprofessionnelles.

La FSU de l'Aude à Paris le 31 janvier...



Nous étions 20 000, dont une trentaine d'Audois, à participer à la manifestation nationale du 31 janvier à Paris, à l'appel du Snes, du Snep, du Snuep et du Snetap.

Grève et manifestation pour s'opposer au projet d'évaluation des enseignants et à la dégradation des conditions de travail que va entraîner la suppression de 14000 postes supplémentaires à la rentrée 2012...

Communiqué de presse du SNES Jules Fil

La section SNES du lycée Jules Fil de Carcassonne se félicite du maintien du BTS C.P.I. (Conception des Produits Industriels). Grâce à une lutte acharnée et à la forte mobilisation des personnels, des parents d'élèves et des élus locaux, le rectorat de Montpellier est finalement revenu sur sa décision de suppression de ce BTS sous condition d'un effectif minimum de 10 étudiants. Nous restons mobilisés dans l'attente de nouvelles rassurantes concernant le maintien de la Plateforme Technologique. Cette structure assure le partenariat entre les étudiants BTS C.P.I. et les entreprises locales pour développer des projets industriels, servir de bureau d'études et dynamiser le tissu industriel local. Malheureusement, nous déplorons la suppression d'une classe de 2^{nde} à la rentrée 2012 qui va alourdir les effectifs des classes et dégrader les conditions d'apprentissage de nos élèves et de travail des personnels.

Michèle CAZES
Secrétaire du SNES Jules Fil



Le Resf se met sur son 31 !
« La loi doit changer, régularisation ! »

À l'approche des échéances électorales, RESF s'est adressé aux candidates et candidats pour demander des mesures d'urgence, exiger que la loi change et que le droit d'asile redevienne un droit fondamental dans les faits.

Dans ce cadre, RESF organise une **Journée nationale de mobilisation le 31 mars 2012 pour :**

- défendre et à soutenir les enfants, les jeunes majeurs sans papiers et leurs familles ;
- dénoncer le démantèlement des familles, la destruction de l'avenir des jeunes scolarisés, l'enfermement d'enfants, de jeunes et de familles ;
- refuser une politique qui renie les principes républicains au profit d'une véritable xénophobie d'État.

Le Réseau Éducation Sans Frontières de l'Aude, participe à cette action, sera présent le samedi 31 à 10 h sur la place Carnot à Carcassonne.

Nous vous invitons à rejoindre cette manifestation et à signer la pétition contre l'enfermement des enfants étrangers !
http://www.educationsansfrontieres.org/?page=article&id_article=41143



Avec le printemps, le Grand Cabaret RESF rouvre ses portes !

Le Réseau Éducation Sans Frontières de l'Aude vous invite à un **concert de soutien aux enfants sans papiers le dimanche 25 mars à 17 h, au foyer de Leuc,** avec

- le TRIO GHARBAIN, trio de musique marocaine qui réunit Thomas Loopuyt à l'oud et au luth Othar, Nordine Boussetta aux percussions et Abdelatef Bouzbiba au chant violon et rebab.
- KIKO, qui fait des siennes et donne des nouvelles !

En bref... En bref... En bref...

Ces compétents qui nous gouvernent...

Selon *Le Canard Enchaîné* du 7 mars 2012, Nicolas Sarkozy, candidat à sa propre succession aux élections présidentielles, voulant s'adresser aux Conseillers d'Éducation lors d'une prochaine intervention, demande à son premier ministre et à son ministre de l'Éducation, « les Conseillers d'Éducation, ils ont quel statut ? Est-ce que ce sont des contrats aidés ou pas ? ». La question a laissé complètement sec aussi bien Luc Chatel que François Fillon, qui avait pourtant été ministre de l'Éducation sous Chirac. Comme quoi, on peut se retrouver à la tête d'un gros ministère, sans avoir jamais entendu parler d'une catégorie de ses fonctionnaires d'État...

Les mouches changent d'âne...

Après Luc Ferry, Dominique Antoine, qui était le conseiller Éducation de Nicolas Sarkozy à l'Élysée de 2007 à 2009, a annoncé dans une tribune publiée dans le Monde qu'il voterait à la Présidentielle pour François Hollande, « car le candidat du PS faisait de l'éducation une priorité nationale ». On se rappelle que Nicolas Sarkozy avait supprimé plus de 45 000 postes d'enseignants de 2007 à 2010, sur les probables « conseils » de Dominique Antoine. Inversement, Claude Allègre, autre "dégraisseur du mammoth", appelle lui à soutenir Nicolas Sarkozy...

Clientélisme électoral...

Dans leur lutte pour le maintien du BTS CPI à Jules Fil, comme la candidate UMP dans la 1^{ère} Circonscription est enseignante au lycée, une délégation a rencontré Nadine Morano, ministre de la Formation Professionnelle de Nicolas Sarkozy, de passage à Carcassonne.

Après le recul du Recteur sur la suppression du BTS réimplanté sous condition, l'UMP locale s'est félicitée, bien sûr, du maintien du BTS, en faisant porter l'avantage à l'intervention de la ministre.

En période électorale, tout est bon pour récupérer des voix...

Trop de gestion tue le social...

A l'initiative du SDU11-FSU de l'AUDE

La FSU 11 vous propose une journée d'étude :

« **Trop de gestion tue le social.** Quel avenir pour les professions du travail social ? Quel travail du social pour l'avenir ? »

à Carcassonne le mardi 27 mars de 9 h à 17 h

au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude.

Maison des collectivités (face au Conseil Général)

85 Rue Claude Bernard 11000 Carcassonne.

Trop de gestion tue le social.....

Cette journée d'étude et de réflexion s'adresse à tous les professionnels intervenant dans le champ du social, assistantes sociales, éducateurs, médecins, puéricultrices, infirmières, psychologues, assistantes familiales, sages-femmes, administratifs....

Depuis plusieurs années, nos professions sont confrontées à des évolutions fortes du travail social, de sa gestion, de ses rapports aux politiques et cela sous la pression de politiques sociales régressives, de volonté de contrôle et de rationalisation des activités du travail social.

La logique gestionnaire entraîne une remise en cause de nos pratiques et est une des raisons du malaise des travailleurs sociaux. La recherche effrénée d'économies s'accompagne d'un lot de publicités mensongères (qualité, libre choix, droit opposable...). Un intense travail de remise en cause des représentations du social et des valeurs de solidarité est passé par là, contribuant à affaiblir les pratiques de terrain et la culture politique propres au champ social, malgré la remontée préoccupante des inégalités. Comment y résister collectivement ?

Programme de la journée

9 h - Accueil des participants.

9 h 30 - Présentation de la journée.

9 h 40 - Intervention de Michel CHAUVIERE, sociologue, directeur de recherche au CNRS, membre du centre d'études et de recherches de sciences économiques et politiques (CERSA).

11 h - table ronde avec des travailleurs sociaux de terrain (secteur public et associatif).

11 h 45 - Échange avec la salle.

12 h 30/14 h 00 - Pause déjeuner.

14 h- Intervention de Laurent PUECH, Vice-président de l'ANAS.

(Association nationale des assistants de service social créée en 1944).

15 h - Intervention de Hervé HEURTEBIZE, secrétaire national du SNUCLIAS-FSU sur les mobilisations dans le secteur social.

15 h 30 - Échanges avec la salle.

16 h 15- Clôture.

**Pour y participer, vous devez vous inscrire auprès
de la section SDU11/FSU du Conseil Général,**

par mail : sdu11fsu@cg11.fr

par téléphone : 04 68 11 64 34 ou 04 68 11 63 24.

par courrier : SDU11/FSU, Allée Raymond Courrière 11855 Carcassonne Cedex 9.

**Prochainement, la FSU 11 disposera d'une
Union Locale à Narbonne,
au 13 Rue des 3 Moulins 11100 Narbonne.**

**Coordonnées téléphonique et mail,
dès que possible.**

Questions économiques et sociales , Europe...

La "crise" : comprendre pour mieux combattre

En ce début d'année 2012, un nouveau traité européen est annoncé afin d'imposer l'austérité partout et pour tous, dans la durée, sans d'ailleurs que les marchés en soient « rassurés ». Ce sont les populations qui vont donc continuer de payer au prix fort les effets d'une crise économique et sociale dont elles ne sont pas responsables. Les politiques d'austérité avec leur cortège de coupes budgétaires, de diminutions de salaires et de retraites, de suppressions d'emplois, de destruction des Services Publics annihilent toute possibilité de croissance et vont entraîner une récession généralisée... Les États se refusent toujours à trouver de nouvelles recettes par une réelle redistribution des richesses produites et à prendre des mesures pour en finir avec les spéculations sur leur dette.

Cette situation interpelle tous les citoyens d'autant que le débat démocratique est largement confisqué au profit d'une information tronquée, voire falsifiée pour

rendre légitime dumping social et régressions majeures. Et si la dette publique dont les intérêts ont enflé ces dernières années était l'arbre qui cache la forêt de la véritable crise du « tout-marché » ? **Et si on donnait à tous les outils pour comprendre ce qui se joue réellement ?**

C'est ce que souhaite la FSU en s'investissant dans le cadre syndical interprofessionnel, en s'engageant dans le débat sur un audit citoyen pour la dette publique à l'initiative d'ATTAC : permettre à tous les hommes, à toutes les femmes, aux salariés et aux chômeurs, aux jeunes et aux retraités, de peser collectivement pour d'autres choix permettant une sortie de crise juste, solidaire et durable.

Pour aller plus avant dans la compréhension et le combat, téléchargez le 8 pages FSU sur la crise économique et sociale : <http://www.fsu.fr/La-crise-comprendre-pour-mieux>

Le MES, au service des marchés...

Société financière basée dans un paradis fiscal, le mécanisme européen de stabilité ou MES, est programmé pour gaver les marchés financiers.

Le nouveau traité Merkozy sur la stabilité, la coordination, et la gouvernance dans l'Union (TSCG) a été signé par vingt-cinq des vingt-sept pays que compte l'Union européenne le vendredi 2 mars à Bruxelles.

Ce texte s'inscrit dans une politique néolibérale et s'accompagne du MES, mécanisme européen de stabilité qui a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat les 21 et 28 février.

Officiellement, le mécanisme européen de stabilité financière est une sorte de fonds de solidarité entre États de la zone euro, pérennisant le Fonds européen de stabilité financière (FESF) créé en 2010. Comme pour le Fonds monétaire international (FMI), dont le MES n'est qu'une succursale, toute aide sera conditionnée à des politiques « d'ajustements structurels » (coupes dans les dépenses publiques, privatisations, casse du code du travail et de la protection sociale, etc.). Le MES n'est rien d'autre qu'une société financière basée dans un paradis fiscal, le Luxembourg, et dont sont actionnaires les dix sept États de la zone euro. Comme dans n'importe quelle société privée, les États actionnaires disposent de droit de vote proportionnel à leur apport en capital. Le MES sera donc sous contrôle de l'Allemagne (27 % du capital) et de la France (20.4 %), avec un strapontin pour l'Italie (18 %), l'Espagne (12 %) et les Pays Bas (5.5 %), les autres États actionnaires disposant de 0.7 à 3.5 % du capital.

Vendu comme un garant de la stabilité financière de la zone euro, le MES n'est en fait qu'une formidable machine à dettes qui va gaver d'intérêts les marchés financiers.

Le MES va démarrer avec un capital de 80 milliards

d'euros qui montera en puissance pour atteindre, en cinq ans, 700 milliards, chaque État actionnaire s'engageant à apporter sa quote-part à chaque appel. La France s'engage à apporter 16.3 milliards tout de suite et 142.7 milliards en cinq ans, voire avant, en cas de nécessité. Comme ses partenaires, elle va s'endetter sur les marchés financiers pour satisfaire à ses obligations, ajoutant de la dette à la dette, des intérêts aux intérêts et du déficit au déficit, alors que le Pacte de stabilité exige le retour à l'équilibre sous peine de sanctions !

Or, 700 milliards d'euros, c'est peu, pour sauver l'Espagne (700 milliards de dette publique) ou l'Italie (1900 mds de dette publique). Le MES est donc lui-même autorisé à emprunter sur les marchés financiers à 2 % ou 3 % sur 30 ans et prêter à son tour aux pays en difficulté en prenant sa marge. Il pourrait ainsi emprunter jusqu'à trois ou quatre fois son capital (2000 à 3000 mds d'euros).

Lessivée par les politiques d'austérité généralisées, la zone euro s'enlise dans le chômage (10.4 %) et la récession (-0.3 % prévu cette année). Parmi les principaux actionnaires du MES, seuls l'Allemagne et les Pays Bas bénéficient du triple A auprès des agences de notation. Il n'est donc pas sûr que lui-même le garde longtemps. Son ancêtre, le FESF s'est d'ailleurs fait dégrader en janvier par Standard & Poor's tout de suite après la France.

Le MES risque donc de finir dans le mur et nous avec...

Gilbert SARTORE

Rajeunir les idées sur la retraite

Dans quelques années 30% de la population française aura plus de 65 ans.

Les retraités aspirent à une vie différente reposant sur plus de temps libre en trouvant un nouvel équilibre de vie associant loisirs, vie familiale mais aussi engagements nouveaux et divers. Cette évolution constitue un bouleversement de notre société dont il faut prendre la mesure. Les retraités ne sont pas épargnés par la politique antisociale actuelle, et sont la cible d'une campagne de culpabilisation menée par une partie des médias et des forces politiques. Cette vision doit être combattue. La place du retraité dans la société, ses droits, ne résultent pas d'une quelconque bienveillance mais de son statut d'ancien travailleur ayant participé à la production de richesses.

Beaucoup de retraités sont impliqués dans des activités socialement utiles (bénévolat, vie associative, vie politique et citoyenne...) qui participent au développement ou à la construction du lien social et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle. Un discours positif sur cet apport participera de la pleine reconnaissance de la citoyenneté des retraités et personnes âgées. Cette reconnaissance de leur rôle social passe aussi par la mise en perspective de mesures permettant aux retraités de vivre décemment, de se loger, se soigner, de connaître – de même que les actifs, une amélioration de leur niveau de vie, ce que ne permettent pas les différentes règles introduites depuis 1993 dans l'ensemble des régimes. Pour répondre à ces exigences la place des services publics est incontournable et devrait permettre d'assurer une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire. Nous nous adressons à vous pour obtenir des engagements sur les points essentiels pour les retraités et personnes âgées.

Qualité de la vie

La qualité de la vie ne se résume pas au pouvoir d'achat, cependant le montant des pensions est

déterminant. Les inégalités – notamment en défaveur des femmes - se creusent, conséquences des inégalités fortes qui existent dans le milieu professionnel. 10% des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté. Des mesures urgentes de revalorisation doivent être prises pour les retraités les plus faibles. Au-delà il faut engager une réflexion sur le niveau de pension permettant à chacun de vivre dignement sa retraite. Nous souhaitons que soient débattus les mécanismes actuels d'indexation des pensions pour assurer leur évolution comme celle des salaires, pour rattraper les pertes accumulées depuis des années.

Une démarche de développement des services publics de proximité, d'accès à des soins de qualité est indispensable. Elle nécessite aussi une réflexion sur l'accès à des logements sociaux adaptables, aux réseaux de transport, etc...

Prise en charge de la perte d'autonomie

Aujourd'hui la perte d'autonomie - handicap ou liée au vieillissement - est un drame pour la personne touchée et pour sa famille. Nous demandons un engagement sur la création d'un droit universel sans condition d'âge compensant la perte d'autonomie. Nous préconisons que ce droit s'inscrive dans une démarche de services publics, au plus proche des réalités locales, inscrite dans un cadre national qui définisse les objectifs pour l'ensemble du territoire (établissements, structures de soin et d'aide, réseaux de prise en charge...).

Nous inscrivons notre démarche dans un développement de notre société au bénéfice de l'humain. Loin de s'opposer aux revendications des « actifs », celles que nous exprimons se placent dans l'exigence que nous formulons concernant les moyens d'une vie digne, pleine et entière à tous les âges de la vie. Nous proposons d'engager une réflexion sur les financements nécessaires et les perspectives nouvelles permettant aux retraités et personnes âgées de vivre pleinement leur vie de citoyen.

CONFÉRENCE - DÉBAT avec

Mireille **BRUYÈRE**, chercheuse au CNRS, membre du Conseil Scientifique d'ATTAC
et des Économistes Atterrés,
et Charlotte **GÉHIN**, Présidente du Comité d'Annulation de la Dette du Tiers-monde (CADTM)
à Montpellier

Venez en nombre pour comprendre comment fonctionne "l'arnaque" de la dette publique"

Judi 22 Mars 2012 à 20 h 30

Salle Joë BOUSQUET (ancienne Mairie) à CARCASSONNE